

Formation continue à l'université François-Rabelais

Diplôme Inter-Universités Formation à la simulation en sciences de la santé avec applications à la périnatalité et la pédiatrie



Offrir des cours théoriques et pratiques par des instructeurs multidisciplinaires qui permettent aux participants d'apprendre comment enseigner les compétences cliniques, procédurales, comportementales, et cognitives grâce à la simulation. Des applications en périnatalité et pédiatrie sont incluses : monter un scénario de simulation, briefing et débriefing d'une séance de simulation ; maîtrise des manipulations des mannequins haute-fidélité ; annonce aux familles dans les domaines de l'obstétrique, la néonatalogie et la pédiatrie.

Objectifs

- ▶ Former les professionnels de santé à l'utilisation des simulateurs et de la simulation pour l'enseignement de la médecine et des sciences de la santé

Public visé

- ▶ Médecins
- ▶ Sages-femmes
- ▶ Infirmier(e)s (sous conditions)

Conditions d'admission

- ▶ Peuvent s'inscrire sur dossier de pré-inscription et CV, les docteurs en médecine, les sages-femmes diplômées, les infirmières diplômées ayant au moins 3 ans d'expérience pratique dans un service hospitalier de soins.

INTERVENANTS

Responsables pédagogiques

- ▶ Elie SALIBA, Professeur à l'université de Tours, Praticien hospitalier au CHRU de Tours
- ▶ Jean Claude GRANRY, Professeur à l'université d'Angers, Praticien hospitalier au CHRU d'Angers
- ▶ Denis Oriot, Professeur à l'université de Poitiers, Praticien Hospitalier au CHRU de Poitiers
- ▶ Bernard GUILLOIS, Professeur à l'université de Caen, Praticien hospitalier au CHRU de Caen

Validation

- ▶ un mémoire de fin d'études portant sur la rédaction d'un scénario et des objectifs du debriefing associé.
- ▶ un examen portant sur l'application du scénario dans une séance de simulation.

105 heures de formation
limité à 12 places

Angers : 24-28 février 2014
Tours : 7-11 avril 2014 et Caen : 16-20 juin 2014

de février à juin 2014

Renseignements : Professeur SALIBA : elie.saliba@univ-tours.fr - Aline SYLVAIN : centre-simulation@univ-tours.fr
Inscription : Alexandrine COURTIENADE au 02 47 36 81 45 - alexandrine.courtinade@univ-tours.fr

Tarif 2013/2014 : 1 790 € net* + droits annuels d'inscription

⁽¹⁾ Il existe un tarif réduit si le stagiaire ne bénéficie d'aucune prise en charge de ses frais de formation.



Programme

► Module 1 : Introduction à la simulation et aux théories d'apprentissage en santé

- Introduction aux techniques d'apprentissage
- La simulation en sciences de santé
- La sécurité du patient
- Les techniques de débriefing
- Les évaluations en simulation
- Les différentes techniques de simulation
- la gestion des comportements
- la gestion des risques
- la mise en œuvre de procédures (individuelles ou collectives)
- application en médecine et urgences de l'adulte.

► Module 2 : Conception, mise en œuvre et évaluation des scénarios de simulation

- 2-1 Développement d'un scénario en simulation
- 2-2 Briefing, Passation et débriefing des scénarios en simulation
- 2-3 Evaluation des formateurs
- 2-4 Utilisation des mannequins informatisés et des simulateurs procéduraux
- 2-5 les techniques d'évaluation des apprenants en formation initiale et DPC
- 2-6 applications en obstétrique et néonatalogie

► Module 3 : les patients standardisés, les jeux de rôle et la simulation hybride en simulation. La simulation en formation initiale et outil pédagogique de DPC

- Communication : consultations, patients difficiles, annonce de mauvaises nouvelles
- Examens physiques.
- raisonnements cliniques et thérapeutiques
- la simulation en formation initiale
- la simulation outil de DPC
- implantation d'un centre de simulation
- applications en urgences pédiatriques.

Service Universitaire de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

sufco@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31



Informations à jour le 21 octobre 2013 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2013-2014. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

